



CENT SOIXANTE-NEUVIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE

Le jeudi 16 février 2017 à 19 heures
École St-Joseph et par vidéoconférence

PROCÈS-VERBAL

Présences :

En personne :

Conseillers : F. Marcotte Roy, M. Owca, S. Payeur, J.P. Pelletier

Administration : L. Allaire, G. Beauce

Par vidéoconférence :

Conseillers : D. Coughlin, C. Gleeson, M. Langevin, A. Lauzon, R. Martinie, D. Pelletier

Administration : R. Lepage, Y. Bolduc, T. Dechêne, M. Major-Levesque, C. van Rassel

Invitée : E. Brochu

Absences : J. Lorek, M. Lorek, S. St. Jacques

1. APPEL DES MEMBRES ET PRIÈRE D'OUVERTURE

La présidente, Conseillère Payeur, débute la réunion à 19 heures et invite la directrice de l'éducation, Lucie Allaire, à réciter la prière qui est dédiée aux gens qui ont perdu des êtres chers.

Résolution n° 169-01 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseiller Lauzon

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales consigne l'absence non autorisée de Conseiller Lorek et de Conseillère Lorek et l'absence autorisée de l'élève-conseillère Stéphanie St. Jacques à la réunion du 16 février 2017.

Adoptée

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n° 169-02 proposée par Conseillère Marcotte Roy, appuyée de Conseillère Langevin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 169^e réunion régulière du 16 février 2017.

Adoptée

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Conseillère Gleeson, Conseiller Lauzon et Conseillère Payeur déclarent un conflit d'intérêt à l'article 12.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

4.1 Cent soixante-huitième réunion régulière du 16/17 décembre 2016

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 168^e réunion régulière tenue les 16/17 décembre 2016, tel que présenté.

Adoptée

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Néant.

6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Néant.

7. RAPPORTS

7.1 Rapports de la présidente

7.1.1 CA de l'AFOCSC

Conseillère Payeur souligne que l'association a rencontré la ministre de l'Éducation le 28 novembre dernier. Les items suivants ont été abordés : le financement des immobilisations, OFSAA, la rémunération des conseillers scolaires et les négociations collectives.

Dernièrement, chaque conseil a signé une lettre touchant le recensement, afin de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des questions qui aideraient à mieux identifier les francophones et/ou les gens ayant le droit à une éducation en français.

7.1.2 Suivis des formations / congrès

Néant.

7.1.3 19^e Congrès annuel de l'AFOCSC

La présidente confirme que tous les conseillers du CSDCAB sont inscrits au 19^e Congrès annuel de l'AFOCSC. Elle a communiqué avec Mme Angèle Brunelle pour l'inviter à être présidente de l'Assemblée le dimanche matin, mais attend toujours sa disponibilité.

Mme Carol-Ann van Rassel, directrice du Service des communications donne un compte rendu des progrès du comité de planification. À l'horaire : smudging, tableaux vivants, danse des élèves et une chorale communautaire. Elle confirme que la préparation se passe bien et qu'il ne reste que quelques détails à régler.

7.2 Rapport de l'élève-conseillère

7.2.1 Rapport d'activités

La présidente note l'absence de l'élève-conseillère, qui participe à une rencontre du Regroupement des élèves conseiller.ère.s francophones de l'Ontario (RECFO). Elle mentionne que les conseillers ont reçu ses rapports écrits dans la trousse.

7.2.2 RECFO

Voir item 7.2.1.

7.3 Rapports de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière

7.3.1 Activités d'engagement communautaire

Néant.

7.3.2 Rapport mensuel des effectifs scolaires

M. Yvon Bolduc, directeur du Service des finances, présente le rapport des effectifs scolaires en

date du 31 janvier 2017.

7.3.3 Rapport des sorties éducatives

Mme Allaire présente le rapport des sorties éducatives qui ont été approuvées depuis la dernière réunion du Conseil. Elle note que ce rapport n'inclut pas les sorties approuvées par les directions d'écoles.

7.3.4 Bien-être

Mme Édith St-Arnaud, directrice adjointe des Services éducatifs, présente le rapport du bien-être pour l'année scolaire 2016-2017. Elle commence par présenter les résultats du sondage sur le climat scolaire et compare les résultats au sondage de 2014.

7.3.5 Rapport de l'état des finances au 31 décembre 2016

M. Bolduc présente les états financiers du Conseil pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 et répond aux questions des conseillers.

Résolution n° 169-04 proposée par Conseiller Martinie, appuyée de Conseiller J.P. Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport de l'état des dépenses au 31 décembre 2016, tel que présenté.

Adoptée

7.3.6 Bilan conseillers scolaires

M. Bolduc présente le bilan de perfectionnement professionnel des conseillers pour les quatre premiers mois de l'année 2017.

7.3.7 Calendriers scolaires modifiés et réguliers 2017-2018

Mme Allaire présente les calendriers scolaires proposés pour l'année scolaire 2017-2018. Elle explique que les calendriers scolaires pour les régions de Thunder Bay et de l'est sont des calendriers réguliers. Par contre, le calendrier scolaire pour la région de l'ouest est un calendrier modifié : la première journée de classe est avant la fête du Travail. Elle mentionne que l'on travaille en collaboration avec les autres conseils pour déterminer les calendriers scolaires car cela affecte les coûts du transport scolaire.

Résolution n° 169-05 proposée par Conseiller D. Pelletier, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le calendrier scolaire modifié pour la région de l'ouest pour l'année scolaire 2017-2018, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n° 169-06 proposée par Conseillère Langevin, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le calendrier scolaire pour la région de l'est et de Thunder Bay pour l'année scolaire 2017-2018, tels que présentés.

Adoptée

8. **RAPPORTS DES COMITÉS**

8.1 **Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED)**

Conseillère Payeur présente les rapports des réunions du CCED qui ont eu lieu le 16 janvier et le 13 février 2017. Elle mentionne qu'Angèle Brunelle et elle-même ont été réélues à la présidence et à la vice-présidence, respectivement.

Résolution n° 169-07 proposée par Conseiller J.P. Pelletier, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les rapports du comité consultatif pour l'enfance en difficulté, tels que présentés.

Adoptée

8.2 Comité des politiques

Néant.

8.3 Comité d'audience pour suspension ou renvoi

Néant.

8.4 Comité pour l'apprentissage parallèle dirigé

Néant.

8.5 Comité des présidences des comités du Conseil

Néant.

8.6 Comité de la participation des parents

Conseiller Lauzon présente le rapport de la réunion du comité de la participation des parents qui a eu lieu le 7 février 2017. Il mentionne que Mme Fernande Dumas a été réélue au poste de présidence.

Résolution n° 169-08 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Coughlin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport du comité de participation des parents, tel que présenté.

Adoptée

8.7 Comité des finances

Néant.

8.8 Comité directeur sur l'accessibilité

Néant.

9. ARTICLES À CONSIDÉRER

Néant.

10. ARTICLES D'INFORMATION

10.1 CSDCAB (03/17 et 04/17) : Mise à jour du calendrier des réunions du Conseil et de ses comités

10.2 Calendrier de formations (03/17 et 04/17)

10.3 Coupures de journaux

11. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Néant.

RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 169-09 proposée par Conseillère Coughlin, appuyée de Conseiller Lauzon

QUE Conseillère Gleeson assume la présidence et que l'on siège en comité plénier pour considérer les questions suivantes :

Rapport de la présidente

Administration

Finances et immobilisations

Ressources humaines

Questions des membres

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur

l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 169-CP14 proposée par Conseillère Payeur, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.

Adoptée

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n° 169-CP01 proposée par Conseillère Langevin, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte de signer l'entente portant sur l'éducation internationale avec la Belgique en association avec les sept conseils scolaires catholiques francophones.

Adoptée

Résolution n° 169-CP02 proposée par Conseiller D. Pelletier, appuyée de Conseiller Lauzon

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la recommandation du comité d'admission afin d'inscrire Hiba Al Hamada en 5^e année à l'École catholique Franco-Supérieur à compter du 9 janvier 2017, selon les dispositions de l'article 293(1) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 169-CP03 proposée par Conseiller D. Pelletier, appuyée de Conseillère Langevin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la recommandation du comité d'admission afin d'inscrire Emma Maletta et Calypso Norris en maternelle à l'École catholique Franco-Supérieur à compter du 15 février 2017, selon les dispositions de l'article 293(1) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n° 169-CP04 proposée par Conseiller J.P. Pelletier, appuyée de Conseillère Coughlin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la recommandation du comité d'admission afin d'inscrire Keyanna Ree en maternelle à l'École catholique Franco-Supérieur à compter de septembre 2017, selon les dispositions de l'article 293(1) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Conseiller Lauzon quitte la salle à 20 h 13

Conseiller Lauzon retourne dans la salle à 20 h 18

Résolution n° 169-CP05 proposée par Conseiller Martinie, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de dotation du personnel RH 2016-17 : 08 tel que présenté.

Adoptée

Résolution n° 169-CP06 proposée par Conseiller D. Pelletier, appuyée de Conseiller Lauzon

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte les recommandations portant sur la dotation du personnel enseignant pour l'année scolaire 2017-2018, telles que présentées dans le rapport n°RH 2017-2018 : 09.

Adoptée

Conseillère Payeur quitte la salle à 20 h 23

Résolution n° 169-CP07 proposée par Conseiller D. Pelletier, appuyée de Conseiller J.P. Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales prenne note de la condition contenue au protocole d'accord entre, notamment, l'AFOCSC (à titre de membre du CAE) et l'AEFO daté du 9 janvier 2017, selon laquelle l'adoption du protocole d'entente visant le maintien des modalités centrales par le Conseil scolaire est soumise à l'acceptation du maintien des modalités locales de 2014-2017, incluant les lettres d'entente, pendant la durée des nouvelles conventions collectives.

Adoptée

Résolution n° 169-CP08 proposée par Conseiller Lauzon, appuyée de Conseillère Langevin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte la condition décrite ci-dessus concernant le maintien des modalités locales de la convention collective qui le lie à l'AEFO pour la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2019, sans toutefois renoncer, pour le futur, à son droit reconnu dans la Loi sur la négociation collective dans les conseils scolaires, de négocier de telles modalités locales.

Adoptée

Résolution n° 169-CP09 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales ratifie le protocole d'accord entre le CAE et l'AEFO, et accepté par la Couronne, daté du 9 janvier 2017, sous réserve des amendements législatifs habilitants.

Adoptée

Conseillère Payeur retourne dans la salle à 20 h 33

Conseillère Gleeson quitte la salle à 20 h 34

Résolution n° 169-CP10 proposée par Conseiller J.P. Pelletier, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales prenne note de la condition contenue à l'entente de prolongation entre, notamment, l'AFOCSC et l'ATEO datée du 20 janvier 2017 selon laquelle l'entente de prolongation est soumise à l'acceptation par le Conseil scolaire que les modalités locales des conventions collectives demeurent inchangées pendant la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2019, y compris celles contenues aux lettres d'entente.

Adoptée

Résolution n° 169-CP11 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Coughlin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales prenne note que les dates d'expiration apparaissant aux lettres d'ententes, le cas échéant, doivent être reportées de deux (2) ans afin de donner effet à la condition décrite ci-dessus.

Adoptée

Résolution n° 169-CP12 proposée par Conseiller J.P. Pelletier, appuyée de Conseillère Owca

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte la condition décrite ci-dessus concernant la prolongation des modalités locales de la convention collective qui le lie au syndicat membre de l'ATEO pour la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2019, sans toutefois renoncer, pour le futur, à son droit reconnu dans la loi sur la négociation collective dans les conseils scolaires, de négocier de telles modalités locales.

Adoptée

Résolution n° 169-CP13 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Coughlin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales ratifie l'entente de prolongation entre le CAE et l'ATEO, et acceptée par la Couronne, datée du 20 janvier 2017, ainsi que les modifications à la lettre d'entente sur les avantages sociaux pour la période 2014-2017, sous réserve des amendements législatifs habilitants et de la désignation de l'ATEO comme organisme négociateur syndical.

Adoptée

Conseillère Gleeson retourne dans la salle à 20 h 44

Résolution n° 169-10 proposée par Conseillère Owca, appuyée de Conseillère Marcotte Roy

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adoptée

13. AVIS DE PROPOSITIONS

Néant.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

Résolution n° 169-11 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Coughlin

QUE la séance de la 169^e réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 16 février 2017, soit levée à 20 h 50.

Adoptée


Sylvie Payeur
Présidente

/gb


Lucie Allaire
Directrice de l'éducation

